

Je doute que les gouvernements et la classe politique d'aujourd'hui seraient à même de mettre au point un instrument aussi admirable que la Convention européenne des droits de l'Homme et de créer une institution aussi extraordinaire que le Conseil de l'Europe. L'idée est née et a été réalisée sur les cendres des horreurs de la Seconde Guerre mondiale. On a alors pensé avant aux droits de l'homme et à l'Europe des valeurs, seulement plus tard au charbon et à l'acier, ainsi qu'à l'Europe économique. Je crains qu'aujourd'hui les priorités soient différentes. Le traumatisme de la guerre a donné force et courage aux dirigeants d'il y a soixante ans. La création d'une juridiction européenne, à laquelle peut s'adresser tout citoyen des pays membres, a permis d'édifier au cours de ces décennies un patrimoine de valeurs communes, une contribution essentielle au maintien de la paix. L'élément parlementaire était aussi une grande nouveauté, imitée jusqu'à aujourd'hui par aucune autre organisation internationale. La Suisse n'a pas connu la guerre et a longtemps hésité à adhérer au Conseil de l'Europe et c'est finalement le Parlement qui a forcé la décision. Et si nous devons décider aujourd'hui de faire partie du Conseil quelle serait la décision ? Aurions nous des affiches avec l'image de juges étrangers menaçants ?